SYMAR-Val d'Ariège

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES RIVIERES

N°8 | Décembre 2023 | www.symarvalariege.fr

LETTRE D'INFORMATION

Edition spéciale bois mort

Dans le cadre de son programme de gestion, le SYMAR Val d'Ariège effectue des travaux d'entretien des cours d'eau. Aujourd'hui, le syndicat intervient principalement sur les zones présentant des enjeux anthropiques (zones urbanisées, ponts, etc...) avec une gestion différenciée de la végétation du lit des cours d'eau et des berges. Il laisse du bois mort dans les rivières au niveau de zones plus naturelles.

Arbre à cavités pouvant accueillir une faune diversifiée

Pourquoi laisser du bois mort dans nos rivières ?

Le bois mort est un indicateur du bon état écologique des milieux et joue différents rôles dans la vie des cours d'eau. Ci-dessous quelques exemples de fonctions écologiques :

Dans l'eau

- Le bois mort constitue un habitat et une zone d'alimentation pour la faune aquatique (zone de refuge) et crée des conditions favorables pour la reproduction des poissons.
- Les arbres morts et embâcles jouent un rôle important dans la diversification des écoulements, indispensable à la vie aquatique des cours d'eau.

Sur Terre

- Sur les berges ou îlots, les arbres à cavités, sénescents, ou morts sur pied sont prisés par les oiseaux et les chauves-souris aussi bien pour se cacher, chasser ou nicher. Sans oublier les insectes saproxyliques qui dépendent du bois mort pour leur cycle de vie (habitat et nourriture).
- Sur les rives, le bois déposé lors d'une crue et les arbres morts tombés, vont se dégrader, participer à la dynamique biologique des milieux (activité des champignons, bactéries, insectes etc. ...) et permettre une meilleure régénération des sols.
- Les boisements riverains en bon état de conservation avec des bois morts et annexes fluviales fonctionnelles participent à la réduction des effets des crues. On parle de frein hydraulique ou d'effet brise-crue.



Bois en décomposition en berge

Arbre tombé formant un habitat pour la faune aquatique



Pic noir dans une cavité

Les actions mises en œuvre par le SYMARVA pour la préservation des boisements



Forêt riveraine avec bois mort

- Ajustement de la gestion avec notamment la préservation des ripisylves et bois morts en amont des zones à enjeux et de la gestion différenciée de la végétation dans les secteurs urbains.
- Suivi de sites avec des bois morts et des embâcles laissés volontairement pour leur différents intérêts pour les milieux,
- Proposition de contrats « arbres sénescents » pour les parcelles se trouvant sur le site N2000 « rivière Ariège » avec l'accompagnement de l'association MIGADO, la Fédération de Pêche de l'Ariège et de l'ANA-CEN,
- Cotravail avec Nature en Occitanie sur les milieux à préserver et la création d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Des chevaux pour une gestion différente des milieux

Le SYMARVA fait appel à l'entreprise Florence PAULAIS spécialisée dans le débardage à traction animale. L'objectif est de réduire les impacts sur le milieu lors des travaux d'embâcles ou de traitement de la végétation sur les îlots ou zones humides.

Ces milieux sont sensibles et le passage d'engins lourds peut entrainer une dégradation des berges, du lit des rivières ainsi que le tassement des sols. Avec les chevaux de traits, le travail est réalisé de façon plus respectueuse pour le milieu.

De gros troncs peuvent être tractés par ces chevaux. Il sont capables de débarder des arbres et autres éléments d'une fois et demi leur poids.

Entre septembre et octobre 2023 des îlots et breilhs de l'Ariège ont été traités avec les chevaux sur les communes d'Ornolac-Ussat-Les-Bains, Tarascon-sur-Ariège, Bénagues et Pamiers.



Florelle et Gretta au travail sur un îlot à Tarascon-sur-Ariège

Sensibilisation des enfants à Venerque



Immersion en forêt avec les enfants de l'école de Venerque

C'est au cœur de la Ville de Venerque, sur le ruisseau de l'Houmenet, que les techniciens rivières du SYMARVA ainsi qu'un technicien environnement de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais ont réalisé le 14 novembre une journée d'animation avec une école de la commune.

Lors de cette journée, les enfant ont pu découvrir le fonctionnement des cours d'eau et des écosystèmes forestiers. Les agents du syndicat ont pu sensibiliser ce jeune public aux rôles des arbres et du bois mort sur la ressource en eau, la faune, la flore et les sols.

La saison des plantations démarre!

Comme chaque hiver, le SYMARVA réalise des plantations afin de reconstruire et restaurer des corridors boisés le long des cours d'eau. Cette année, ces plantations seront effectuées sur les communes de Val-de-Sos, Foix, Varilhes, Pamiers, Coussa, Le Vernet d'Ariège, Saverdun, Cintegabelle, Auterive, Venerque, Marliac, Lagrâce-Dieu.

Des questions ? Contactez-nous!

Siège administratif et technique à Foix : 05 61 03 20 04



Directeur de la publication : Michel Audinos | Comité de rédaction : SYMAR Val d'Ariège | Crédits photo : SYMAR Val d'Ariège